

Image not found or type unknown



Parking commercial à usage privé fermé pour commerce

Par **Bambou12**, le **08/02/2024** à **07:27**

Bonjour , mon local commercial est doté d'un parking fermé uniquement à l'usage de la clientèle du preneur du bail commercial il s'agit d'un salon de coiffure !

Il vient d'être refait !

Je voudrais savoir à qui incomberont les travaux d'entretien du revêtement du parking au bailleur ou au preneur à l'usage ?

En vous remerciant.

Cordialement.

Par **yapasdequoi**, le **08/02/2024** à **09:51**

Bonjour,

Ce parking privé fait partie des lieux loués. Est-ce en copropriété ?